

4.

Affiché le 29 mai 2019

Envoyé en préfecture le 28/05/2019

Reçu en préfecture le 28/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600834-20190523-D201905007-DE

4. CONCLUSION

J'ai choisi de retenir l'offre du candidat **People & Baby** pour la gestion du multi-accueil dans le cadre d'un contrat de concession de service public qui permettra à la Ville de disposer de moyens de contrôle et de maîtrise de l'exécution du contrat par le Concessionnaire sur une durée de **5 ans**.

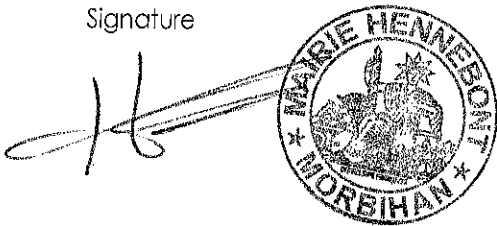
Je tiens à préciser que l'entreprise que j'ai retenue a produit une offre de grande qualité, qui allie une réduction des coûts pour la Collectivité, une organisation aboutie tant sur le plan technique et des ressources humaines que sur les attentes des usagers et la transparence dans l'exécution et le suivi du contrat.

Par conséquent, le 23 mai 2019, le Conseil Municipal devra se prononcer sur :

- **Le choix de la société People & Baby comme entreprise concessionnaire du multi-accueil ;**
- **L'approbation des termes du contrat de concession ainsi que de ses annexes ;**
- **L'autorisation à me donner pour signer le contrat de concession ainsi que les documents afférents.**

M. Le Maire,

Signature

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Le Maire'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE HENNEBONT' at the top and 'MORBIHAN' at the bottom, separated by two small stars. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross.